

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 9 Février (09/02/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 03 février, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, M. Robert GOZZO, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Eliette DELMAS (représentée par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Pierre FONTANIE), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jérôme VALETTE), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Daniel CALVI, Mme Valérie CLARMONT, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

Madame Sabine AUGÉ est nommée secrétaire de séance.

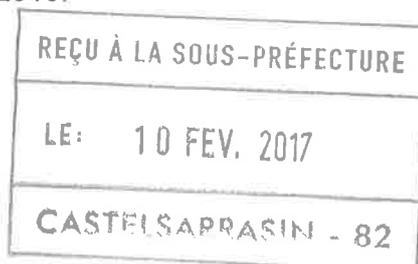
PERSONNEL

01 -09 Février 2017

DELIBERATION PORTANT MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Mme ROLLET.

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale de la nécessité de modifier le tableau des effectifs en raison de la réussite de certains agents à des examens professionnels ainsi que des nominations à la promotion interne 2016.



Aussi, propose-t-il aux membres du conseil municipal de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

Nbre	SUPPRESSIONS DE POSTES			CREATIONS DE POSTES		
	Date	Description	Effectif	Date	Description	Effectif
1	01-03-2017	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	35 : 00	01-03-2017	Attaché territorial	35 : 00
1	01-03-2017	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	35 : 00	01-03-2017	Rédacteur	35 : 00
1	01-03-2017	Adjoint du patrimoine	35 : 00	01-03-2017	Adjoint patrimoine 1 ^{ère} classe	35 : 00
1	01-03-2017	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	32 : 00	01-03-2017	Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	32 : 00
1	01-03-2017	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	35 : 00	01-03-2017	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	35 : 00
1	01-03-2017	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	35 : 00	01-03-2017	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	35 : 00
1	01-03-2017	Animateur	35 : 00	01-03-2017	Animateur principal 2 ^{ème} classe	35 : 00

✓ *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.1111-2 ;*

✓ *Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 34 et 51 ;*

Le Conseil Municipal,
après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré,
à 29 voix pour et 1 abstention (M. ABOUA),
décide :

- **d'APPROUVER** les suppressions et créations de postes décrites ci-dessus,
- **d'APPROUVER** le tableau des effectifs tel qu'il résulte de ces modifications,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
LE: 10 FEV. 2017
CASTELSARRASIN - 82

Pour copie conforme
 Moissac le 10 février 2017
 Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
 De la transmission en préfecture le :
 De sa publication et/ou notification le :

IV - ANNEXE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV
C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TNC
* Directeur Général des Services des communes de 10.000 à 20.000 hab.	A	1	1	
Administratif (1)				
* Attaché	A	1	1	
* Rédacteur Principal de 1ère classe	B	5	5	
* Rédacteur	B	1	1	
* Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2	2	
* Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	17	17	1
* Adjoint administratif territorial	C	6	6	1
TOTAL (1)		32	32	2
Animation (2)				
* Animateur Principal de 1ère classe	B	1	1	
* Animateur	B	2	2	
* Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	8	8	1
* Adjoint territorial d'animation	C	8	8	4
TOTAL (2)		17	17	5
Culturel (3)				
* Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1	
* Assistant de conservation	B	1	1	
* Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème classe	B	5	5	3
* Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe	B	6	6	2
* Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1	1	
* Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	2	2	1
* Adjoint territorial du patrimoine	C	3	3	1
TOTAL (3)		19	19	7
Sportive (4)				
* Conseiller	A	1	1	
* Educateur territorial des APS principal de 1ère classe	B	2	2	
* Opérateur principal des activités physiques et sportives	C	1	1	
* Opérateur Qualifié des Activités Physiques et Sportives	C	1	1	
TOTAL (4)		5	5	0
Sécurité (5)				
* Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	B	1	1	
* Brigadier Chef Principal de Police Municipale	C	3	3	
* Brigadier de Police Municipale	C	1	1	
* Gardien de Police Municipale	C	3	3	
TOTAL (5)		8	8	0
Technique (6)				
* Ingénieur en chef	A	1	1	
* Ingénieur principal	A	2	2	1
* Ingénieur	A	1	1	
* Technicien Principal de 1ère classe	B	3	3	
* Technicien Territorial	B	2	2	
* Agent de maîtrise principal	C	5	5	
* Agent de Maîtrise	C	4	4	
* Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	5	5	
* Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	48	48	1
* Adjoint technique territorial	C	35	35	6
TOTAL (6)		106	106	8
Sociale (7)				
* Agent social principal de 2ème classe	C	1	1	

IV - ANNEXE AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	IV C1
---	----------------------------

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNÉ- RATION (3)	CONTRAT (4)
* Attaché de conservation du patrimoine (Permanent)	A	CULT	550	3-1
* Rédacteur (Permanent)	B	COM	357	3-1

(1) CATEGORIE : A, B et C

(2) SECTEUR

- ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 loi du 26 janvier 1984)
- FIN : Financier
- TECHN : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 loi du 26 janvier 1984)
- URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
- ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
- COM : Communication
- S : Social (dont aide social)
- MS : Médico-social
- MI : Médico-technique (dont laboratoires)
- SP : Sportif
- CULT : Culturel (dont enseignement)
- ANIM : Animation
- RS : Restaurant scolaire
- ENT : Entretien
- CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 3ème alinéa

3-4 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet (31h30) dans les communes de >2000 habitants

3-5 : article 3, 5ème alinéa

3-6 : article 3, 6ème alinéa

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV - ANNEXE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

Nbre	AGENTS NON TITULAIRES	Catégorie	Secteur	I.B.	Contrat
2	Adjoint administratif territorial	C	Filière administrative	347	C.D.D. - remplacement titulaires indisponibles Article 3 - Alinéa 1er
4	Adjoint administratif territorial	C	Filière administrative	347	C.D.D. (T.N.C.) - Besoin occasionnel Article 3 - Alinéa 2
1	Adjoint technique territorial de 2ème classe <	C	Filière technique	340	C.D.D. - remplacement titulaires indisponibles Article 3 - Alinéa 1er
1	Adjoint territorial du patrimoine	C	Filière culturelle	347	C.D.D. - remplacement titulaires indisponibles Article 3 - Alinéa 1er
1	CHARGE DE MISSION	Sans catégorie	Sans filière		Recrutement Vacataire
1	COLLABORATEUR AFF.CULTURELLES	Sans catégorie	< sans filière >		CDI loi 2012 A BC
9	Contrat Unique d'insertion	Sans catégorie	Sans filière		Contrat Unique d'insertion
1	DIRECTRICE FINANCIERE	A	Sans filière		C.D.D. - Emploi de catégorie A - Article 3 - Alinéa 3
9	EMPLOI D'AVENIR	Sans catégorie	Sans filière		Emploi d'Avenir
10	INTERVENANT ALAE	Sans catégorie	Sans filière		Recrutement Vacataire
39					